

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/12/2021

Dossier complet le :

17/12/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0372

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage de reconnaissance pour le site thermal de Camoins-les-Bains

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL AQUA SULFURE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

CAPONI Jean-Marc, Gérant

RCS / SIRET

4 4 0 7 4 3 1 1 0 0 0 0 1 5

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 d	Le forage de reconnaissance aura une profondeur de 200 m  Le projet est également soumis à la Loi sur l'Eau (rubrique 1.1.1.0 incluant la déclaration au titre du Code Minier).

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les investigations consistent en la réalisation d'un forage de reconnaissance et de pompages d'essai sur le site thermal de la source de Rambaudy, sur la commune de Camoins-les-Bains (13). Les eaux de pompage seront rejetées après décantation dans le réseau d'eau pluvial du site.

## 4.2 Objectifs du projet

La société AQUA SULFURE souhaite sécuriser l'alimentation en eau thermale du site via un nouveau forage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Sur la base des recommandations de l'Hydrogéologue agréé, le programme de travaux sera le suivant:

- Réalisation d'une plateforme de travail
- Foration au marteau fond de trou avec tubage à l'avancement de 0 à 30 m en diamètre 323 mm
- Foration au marteau fond de trou avec tubage à l'avancement de 30 à 80 m en diamètre 254 mm
- Foration au marteau fond de trou de 80 à 200 m en diamètre 203 mm
- Equipement du forage: tubage acier diamètre 254 mm avec double tête entre 0 et 30 m  
tubage acier diamètre 193 mm avec double tête entre 30 et 80 m  
trou nu de 80 à 200 m  
cimentation entre 0 et 80 m

A la suite des travaux de foration et d'équipement, le forage fera l'objet d'un nettoyage à l'air-lift et de pompages d'essais (pompages par paliers d'une heure aux débits de 5, 10, 15 et 20 m<sup>3</sup>/h et pompage de longue durée de 48 heures au débit de 20 m<sup>3</sup>/h, soit un volume total prélevé de 1010 m<sup>3</sup>).

Si les essais sont non concluants, le forage sera rebouché dans les règles de l'art:

- extraction des tubages
- mise en place de graviers lavés et roulés entre 30 et 200 m
- bouchon d'argile entre 28 et 30 m
- cimentation entre 0 et 28 m (type 32,5)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans un premier temps, il s'agit uniquement d'un forage de reconnaissance. En cas de résultats favorables, des nouveaux dossiers seront réalisés.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une procédure d'autorisation, mais uniquement d'une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau et du Code Minier

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage: profondeur de 200 m. Diamètre de foration le plus grand: 323 mm	
Emprise en phase chantier: < 100 m <sup>2</sup>	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Site thermal des Camoins-les-Bains  
Route de la Treille  
13011 Marseille

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site thermal est localisé au droit de la commune de Marseille. Toutefois, il est situé dans les terres et à environ 11,5 km à l'est de la mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site concerné par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur le territoire Marseille-Provence approuvé le 24 septembre 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Géoportail de l'Urbanisme, le site est concerné par le Plan de Prévention des risques naturels prévisibles (risques incendie de forêt). Il est cependant à noter que les travaux sont localisés en milieu semi-urbain.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage est localisé au sein d'un périmètre sanitaire d'urgence d'une source d'eau minérale agréée. L'hydrogéologue agréé a donné un avis favorable à la réalisation du forage et a émis des recommandations pour l'exécution des travaux (listées dans le chapitre 6.4. du présent document)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est localisé à 955 m au nord-est du site thermal est correspond à la Chaîne de l'Etoile-Massif du Garlaban (FR9301603). Un deuxième site est localisé à environ 2900 m au sud-ouest du projet et correspond aux calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet (FR9301602)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des pompages d'essais seront réalisés dans la formation géologique du Sannoisien (Oligocène inférieur). Le volume total prélevé sera de l'ordre de 1010 m <sup>3</sup> . Le débit maximal est de 20 m <sup>3</sup> /h. La ressource ciblée ne fait actuellement l'état d'aucun usage. L'objet du forage de reconnaissance étant de capter une ressource plus profonde distincte de celles d'ores et déjà exploitée (le drain exploité par le forage actuel sera isolé au cours de la foration afin de ne pas mettre en communication différentes venues d'eau). Les essais n'auront donc pas d'impact sur la ressource exploitée par le forage de Rambaudy.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de reconnaissance et les prélèvements réalisés dans le cadre des pompages d'essais ne provoqueront pas de modifications prévisibles des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les risques de feu de forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'amenée d'une machine de foration ainsi que les utilitaires pour le matériel. Les travaux auront une durée de l'ordre d'1 mois (3 semaines de foration et 1 semaine de pompages). Le trafic habituel au droit du site ne sera pas particulièrement modifié par les travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de foration seront source de bruit. A noter que la durée des travaux de foration est de l'ordre de 3 semaines. Ces travaux seront réalisés uniquement en journée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de foration peuvent engendrer des vibrations. A noter que la durée des travaux de foration est de l'ordre de 3 semaines. Ces travaux seront réalisés uniquement en journée.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il y aura des rejets liés au groupe électrogène utilisé pour la foration. A noter que la durée des travaux de foration est de l'ordre de 3 semaines. Ces travaux seront réalisés uniquement en journée.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors des pompages d'essais les eaux d'exhaure seront rejetées vers le réseau pluvial géré par la Seram.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls déchets produits par les travaux seront les cuttings de sol. Ils seront évacués dans les conditions prescrites par la réglementation.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les recommandations suivantes ont été émises par l'Hydrogéologue Agréé et seront respectés lors des travaux:

- exécution des travaux pendant la fermeture de l'établissement thermal (arrêt de l'exploitation du forage existant)
- effluents solides et résidus solides des boues de forage évacués vers une décharge autorisée
- effluents liquides chargés (boues) évacués vers un établissement agréé
- eaux de pompage décantées avant évacuation vers le réseau pluvial après accord du gestionnaire
- engins fixes employés sur le chantier disposés sur un film étanche pour prévenir toute pollution accidentelle
- graisses et produits utilisés nécessairement biodégradables
- produits et carburants stockés à l'extérieur du périmètre clôturé sur une aire sécurisée
- citernes et réservoirs utilisés nécessairement à double paroi et installés sur un bac de rétention
- mise en oeuvre des moyens nécessaires dans le cas d'une pollution accidentelle (récupération rapide, absorbants)
- désinfection du tubage et massif filtrant avant équipement
- réalisation d'un PPSPS
- suivi de la qualité bactériologique sur le forage existant
- désinfection général de l'ouvrage avant le pompage de longue durée et analyses complètes

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'influence du projet sur le milieu est très faible: localisé en milieu semi-urbain, emprise au sol minime, pas de défrichements ou de coupes d'arbres, accès existant, l'hygiène du chantier rigoureuse compte tenu du fait que le projet est localisé au sein d'un périmètre sanitaire d'émergence d'une source d'eau minérale agréée. De plus, le projet est situé à distance des zones naturelles identifiées ainsi que du réseau hydrographique. Les eaux d'exhaure des pompages d'essais seront évacuées vers le réseau d'eau pluvial après accord du gestionnaire. Les durées d'intervention sont limitées (de l'ordre d'1 mois). Le drain exploité par le forage actuel sera isolé au cours de la foration (tubage à l'avancement) afin de ne pas mettre en communication différentes venues d'eau.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Le dossier Loi sur l'Eau est joint au présent formulaire d'évaluation. Ce dossier présente le projet de manière détaillée.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Marseille**

le, **16 décembre 2021**

Signature

  
**S.A.R.L. AQUA SULFURE**  
164, Rue François Mauriac  
13010 MARSEILLE  
RCS : B 440 743 110 - APE : 930 K  
SIRET : 440 743 110 00015